

ARRÊTÉ DE LA COMMISSION D'APPEL

Le recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités de Lorraine

Vu le code de l'éducation notamment l'article D331-35 ;
Vu l'arrêté en date du 14 juin 1990 relatif à la commission d'appel ;
Vu l'arrêté en date du 19 juillet 2019 relatif aux voies d'orientation ;
Vu les propositions adressées par les associations de représentants des parents d'élèves ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La composition de la commission d'appel prévue à l'article D331-35 susvisé est fixée pour le niveau 3^{ème} dans les districts de Metz, Thionville, Hayange et Rombas comme suit :

Président : M. BOUZAD, Proviseur, DSDEN de Moselle
Médecin scolaire : Mme ROMEO
Assistante sociale scolaire : Mme HARTER A.C.

Représentant de Parents d'élèves :

Mme FARES, FCPE
M. DE DOMENICO, FCPE
Mme URSCHER FCPE
M. GROSDIDIER, FCPE
M. SIAL, FCPE
Mme SAJID, FCPE

COMPOSITION DES SOUS-COMMISSIONS D'APPEL

Sous-commission 1

Président : M. WILLAUME, Principal, collège Charles Mangin Sarrebourg

Cheffe d'établissement : Mme MULLER, Principale, collège Charles Péguy Cattenom

Chef d'établissement : M. LE CORVAISIER, Principal, collège Hurlevent Hayange

Professeurs :

Mme FAYE, collège Paul Langevin, Hagondange
M. SOUCHON, collège Jules Lagneau – Metz
M. LEROND, collège de la Canner, Kédange Sur Canner

CPE :

M. FELTIN Clément, collège Paul Verlaine, Metz

CIO :

Mme TRAVERSA, Directrice du CIO de Thionville

Sous-commission 2

Président : M. PLONTZ, collègue Jean Seitlinger, Rohrbach-lès-Bitche

Chef d'établissement : M. DRAGO, Principal, collègue Jean-Marie Pelt Hettange-Grande

Cheffe d'établissement : Mme GERARD, Principale, collègue Paul Verlaine Metz

Professeurs :

Mme LAURENT, collègue Albert Camus, Moulins les Metz

Mme SPENDOLINI, collègue Nelson Mandela, Verny

M. POIRETTE, collègue Julie Daubié, Rombas

CPE :

Mme MINELLA, collègue Pierre Mendes-France Woippy

CIO :

Mme SPANIER-NAU, Directrice du CIO Hayange

Sous-commission 3 :

Président : M. KREMER, Principal, collègue J-Jacques Kieffer Bitche

Chef d'établissement : M. LAUZIÈRE, Principal, collègue Evariste Galois Algrange

Cheffe d'établissement : Mme RAULET, collègue Nelson Mandela Verny

Professeurs :

M. MATHIS, collègue les Gaudinettes, Marange-Silvange

M. VIGREUX, collègue Philippe de Vigneulles, Metz

M. REGNIER, collègue Jean Burger, Moyeuivre-Grande

CPE :

M. FEUGAS, collègue Jean Mermoz, Marly

CIO :

Mme AMARANTHE, Directrice du CIO Metz

Article 2 : Les membres de la commission d'appel mentionnés à l'article 1^{er} sont nommés pour une durée d'un an.

Article 3 : Le directeur académique des services de l'éducation nationale de Moselle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Metz, le 10/06/2026

Pour le recteur, et par délégation,
Le directeur académique des services
de l'éducation nationale de Moselle

Mickaël CABBEKE

